

Chers adhérents,

Notre AGE s'est donc déroulée comme convenu le mardi 22/08/2017 au TCMT. Nous n'étions que trop peu nombreux ! Sûrement une date mal choisie ...

Néanmoins par respect pour les 30 membres qui se sont déplacés nous l'avons tenue normalement. Les échanges ont été riches et intéressants.

Cette synthèse a donc pour but d'éclaircir, pour ceux qui n'ont pas pu y participer, un certain nombre de points voire malentendus.

1^{er} point : modification statuts

Le projet a donc été lu et 2 remarques ont été soulevées :

- Préciser pour la composition du comité directeur (« la parité serait souhaitable »)
- Supprimer dans le paragraphe démission (« par lettre recommandée ») et mettre par simple courrier déposé au secrétariat

2^{ème} point : augmentation des cotisations

Un prévisionnel de trésorerie a été présenté par M.Willy KIn-Siong (expert comptable à la fidécorex : cabinet qui s'occupe des comptes de notre association), membre du comité directeur

Notre bilan est donc lourdement impacté par des charges complémentaires : Eau et Electricité (à hauteur de 70 000 Euros par an)

Si nous continuons sur cette pente notre trésorerie dérapera début d'année prochaine et les comptes seront alors à découverts. Ce qui est impossible pour une association et engendrerait donc inévitablement un redressement judiciaire.

Concernant l'eau : une 1^{ère} facture de 20 000 Euros a été reçue en janvier 2017 ! Le comité en découvrant ce problème s'est de suite rapproché de Sudeau pour :

- Demander un échéancier
- Revoir les tarifs de consommation ! Nous avons donc pu modifier notre abonnement et devenir grand consommateur, ce qui nous a permis de diviser cette facture par 2

Néanmoins, devant une telle consommation nous avons suspecté des fuites dans notre réseau d'eau. Un cabinet d'étude (Poelmann) a donc été mandaté par la mairie en Mai. Ils ont en effet découverts quelques fuites notamment une importante sous le local cuisine. Il nous est aujourd'hui impossible d'évaluer notre consommation réelle, nous sommes dans l'obligation d'attendre la fin des travaux piscine. Le pôle piscine est également grand consommateur d'eau. Le réseau n'étant pas adapté, les pompes de filtration étant plus que vieillissantes (avec 2 pompes c'est comme si on tournait à 70 % d'une seule), les agents sont obligés d'alimenter en eau froide en quasi permanence le bac tampon, ce qui engendre parallèlement une surconsommation d'électricité et de produits d'entretien.

Les travaux que vous pouvez constater en ce moment sur la piscine ont été demandés par nos soins auprès de la mairie afin de résorber ces problèmes (changement des pompes, surélévation de celles-

ci pour améliorer la pression d'eau du réseau piscine). Vu les devis présentés à la mairie soit environ 50 000 Euros, celle-ci a préféré les faire en régie.

La question de la date de fin des travaux a été soumise : date prévue mi-septembre ! Le comité préfère être prudent et dire fin septembre.

Vs pouvez donc constater que tous les moyens ont été mis en œuvre pour diminuer tant que possible ces lourdes charges.

Autres mesures prises pour tenter d'équilibrer le bilan financier :

- Externalisation du pôle piscine
- Non remplacement du poste « directeur sportif »
- Départ négocié de M.Charles BARDEUR
- Modification des contrats moniteurs : en effet les moniteurs conscients de nos difficultés ont acceptés la modification de leur contrat. Ils sont dorénavant à 20h de terrain uniquement. Loïc bénéficie lui de quelques heures administratives et multi-activités !

Ces mesures vont permettre des économies non négligeables mais encore insuffisantes si nous voulons pérenniser l'association. Raison pour laquelle nous pensons qu'il est indispensable d'aligner les montants des cotisations des anciens adhérents avec ceux des nouveaux adhérents (tarifs applicables pour eux depuis septembre 2016). Une étude comparative avec le TCD et TCSP a été présentée. Nos tarifs sont bien en deçà

Pérenniser l'association signifie 2 choses :

- Financièrement (éviter la cessation de paiement)
- Pouvoir investir et améliorer la qualité de nos prestations, afin de rendre le TCMT plus attractif pour de nouveaux adhérents

Qu'entendons-nous par « investir » ?

Le comité a défini comme priorités :

- Une bâche pour la piscine
- Agrandissement de la salle de gym
- Changer le matériel de musculation
- Déplacer le secrétariat dans l'ancienne salle de gym
- Transformer le 5 en terrains de beach tennis

Que faisons-nous pour promouvoir le tennis ?

Mis à part, les moyens de communication modernes (facebook), les moniteurs sont allés faire des animations sportives, à l'occasion de kermesse ou autres, dans des écoles primaires du tampon

Egalement, diffusion de flyers publicitaires, avec offre promotionnelle de 3 mois valable jusqu'au 30 septembre 2017

Une journée « portes ouvertes » devait être organisée. Néanmoins, vu l'état de la piscine et le début imminent des travaux des terrains allant du 1 au 5 (pour un montant de 240 000 Euros), il nous a paru plus judicieux de la reporter début 2018.

A la question : Ne trouvez-vous pas qu'il est trop tôt pour faire cette augmentation (à cause des travaux piscine et tennis)?

1^{er} point : Le comité a voulu par souci de transparence totale, procéder à cette augmentation avant la rentrée, afin que nos adhérents qui souhaitent s'inscrire ou inscrire leurs enfants en école de tennis ou natation soient parfaitement au courant de notre situation financière qui pourrait de fait impacter leur pouvoir d'achat. Il aurait même été malhonnête de notre part de laisser les gens s'inscrire et de procéder à cette augmentation en octobre ou novembre.

2^{ème} point : La situation financière est délicate et cette mesure doit être prise suffisamment tôt pour pouvoir reconstituer une trésorerie suffisante le plus rapidement possible.

Divers :

- Piscine : un nouveau prestataire a été retenu. Il viendra se présenter le samedi 26 Août de 08h00 à 17h00
- Restaurant : une procédure est en cours. Tous les clubs de France et de Navarre ont un club house avec un bar, il est évident que le TCMT ne peut déroger à cette règle. Pour autant, le comité directeur n'a aucun pouvoir de décision, celui-ci revient entièrement à la mairie.

Conclusion :

Les efforts du comité sont sans relâche. Notre souci, croyez nous, est de faire en sorte que le TCMT soit pérenne. Depuis 3 ans, nous sommes dans une situation d'urgence ce qui nous empêche de pouvoir élaborer de vrais projets sportifs ... Aussi le comité en appelle à votre conscience et confiance pour valider ces 2 projets qui lui paraissent indispensables pour l'avenir de notre association.

L'avenir de l'association est plus que jamais entre les mains des adhérents. Le comité a tenté de vous exposer au mieux les difficultés. Aussi Il appliquera votre décision ou sentence.

En espérant vous voir le mardi 05 Septembre 2017

Bien cordialement

Le comité